

CHRONIQUE

A L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le mois de mai a vu se réunir à Québec les représentants des universités canadiennes. Notre ville avait été choisie en mai 1919 comme lieu de réunion.⁽¹⁾ C'était la première fois que les professeurs du haut enseignement se trouvaient rassemblés dans la ville de Champlain et sous le toit hospitalier de Laval.

Notre intention n'est pas de revenir sur le détail des questions étudiées dans les séances générales et dans les comités : les journaux de la ville en ont parlé au long, et nous devons à la vérité de dire que le *Telegraph* a donné aux travaux de la conférence la plus abondante publicité.

Entre autres questions discutées par les professeurs, mentionnons le refonte du programme d'études médicales, le développement de l'enseignement forestier, la préparation militaire, l'aide aux étudiants qui ont fait du service militaire, l'enseignement commercial supérieur, l'enseignement agricole, les relations de nos maisons avec les universités d'Angleterre et de France, etc., etc.

Vaste programme, peut-être trop vaste, et susceptible d'égarer la discussion, ou de la rendre inefficace. En fait on n'a abouti qu'à peu de résolutions proprement dites.

(1) Qu'on nous permette de signaler ici une erreur qui s'est glissée dans le *Nationaliste* du 16 mai. Ce journal laisse entendre que la réunion devait avoir lieu à Montréal et que c'est par suite de l'incendie de l'université Laval à Montréal, que l'on a dû se réunir à Québec ; au contraire, Québec avait été choisie dès mai 1919.

Ce n'est pas que ces sortes d'assemblées soient inutiles. Loin de là. Ce n'est pas en vain que les meilleures intelligences se rencontrent et se connaissent. C'est de ces hauteurs que peut descendre vers le peuple l'exemple de l'harmonie entre les deux grandes races qui habitent le Canada. Et à ce propos n'est-il pas bon de noter que, *pour la première fois*, on a parlé français dans ces réunions ? Au banquet du Club de la Garnison, sir Robert Falconer et M. Harrison ont parlé français ; M. Flynn s'est exprimé dans les deux langues ; dans les comités et les séances générales elles-mêmes notre langue s'est fait entendre : Monseigneur Pelletier, M. le juge Lafontaine, M. Lee se sont fait comprendre aisément.

C'est un premier caractère de ces assises. Il en est un autre : c'est un essai de réaction contre l'esprit américain ; on n'aime pas à voir nos jeunes gens prendre le chemin des États-Unis ; on cherche à les pousser vers les universités d'Angleterre ou de France.

Notons encore trois suggestions importantes. L'une a été faite par le révérend Père Guertin, de l'Université Saint-Joseph-de-Memramcook ; voici en quoi elle consiste : dans l'enseignement supérieur du commerce, on devrait laisser une place à la langue latine ; en effet, la possession de cette langue rend très facile l'étude des langues espagnole, portugaise et italienne ; langues, qui, on le sait, sont d'une haute importance commerciale, si l'on jette seulement les yeux sur l'Amérique du Sud.

La deuxième, c'est le principe de la décentralisation : ainsi on n'a pas jugé opportun d'établir un bureau central d'immatriculation.

Enfin — et c'est un point que notre *chronique* a déjà touché⁽¹⁾ — on a unanimement accepté que des démarches soient faites auprès du Gouvernement fédéral pour que les dons faits aux universités soient exempts de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les successions ; cette exemption

(1) Voir le *Canada français* de janvier 1920, page 390.

est accordée aux États-Unis ; notre Gouvernement, qui s'est tant de fois inspiré — et pas toujours heureusement — des pratiques américaines, devrait s'en inspirer aussi sur ce point.

Il faudrait dire encore que les conversations ont un rôle capital dans ces rencontres. Pour nous, de l'Université Laval, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir reçu les délégués des autres universités ; plusieurs d'entre eux ne connaissaient que notre nom ; ils ont vu que Laval représente une grande chose, un organisme puissant, une sève féconde. En passant dans nos musées, ces savants en ont admiré la richesse ; nos collections de peintures, nos musées scientifiques ont plus fait que le reste, peut-être, pour nous attirer leur bienveillance. Nous gardons un bon souvenir d'eux tous, mais ils auront, à leur tour, un bon souvenir de nous.

Nous ne pouvons passer sous silence le beau discours prononcé à Londres, le 11 mai, par sir Lomer Gouin, à un banquet qui lui fut offert par le *Canada Club*. Monsieur Gouin y a revendiqué avec chaleur l'honneur de notre Province ; il a — et c'est ce qui nous intéresse surtout — affirmé la haute valeur de notre enseignement primaire, technique, commercial, secondaire et supérieur, et nous lui sommes reconnaissants d'avoir rappelé les mérites du “ *vieil et docte Laval* ”.

* * *

Le six juin Québec verra revenir les membres de l'*Institut Rockefeller* ; ils viennent terminer une enquête déjà commencée cet hiver ; il s'agit de savoir si, des cinq millions donnés aux Facultés de Médecine du Canada, une partie pourra être versée à notre Faculté de Médecine. Nous avons confiance que ces délégués sauront comprendre le rôle de notre École de Médecine, et témoigner pour elle de quelque générosité, au moment où elle se propose de réaliser de si beaux progrès.

Notre Faculté de Médecine a été fort occupée en ces derniers temps. D'abord par la lutte contre la tuberculose, ensuite par l'Exposition du Bien-être de l'enfance. Nos

professeurs y ont présenté les travaux les plus intéressants ; ils y ont fait œuvre sociale au premier chef.

M. le docteur Arthur Rousseau a donné à Montréal une belle causerie sur l'œuvre des congrès médicaux. On sait que l'*Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord* tiendra son sixième congrès à Québec en septembre prochain. M. le docteur Rousseau est le président de cette Association.

La Faculté de Droit s'est accrue d'un nouveau professeur : M. Arthur Lachance, député à Ottawa, a été nommé professeur agrégé, et sera chargé du cours de Droit criminel.

M. Ferdinand Roy abandonne le cours de Droit criminel et fera le cours spécial de droit civil que l'Université vient d'instituer pour les élèves de première année.

Deux de nos professeurs sont allés représenter notre Université, l'un à Halifax, l'autre à Toronto.

A Halifax l'Université était représentée par M. l'abbé Benoît Garneau, bibliothécaire et professeur d'Histoire de l'Église ; on sait que le Grand Séminaire d'Halifax fut fondé il y a vingt-cinq ans ; à l'occasion de cet anniversaire, les Pères Eudistes, qui ont charge de cette Faculté de Théologie, ont voulu rappeler le souvenir des premiers jours et convier à la fête les représentants des autres Facultés de Théologie.

A Toronto, notre représentant était M. l'abbé Alexandre Vachon, professeur de Chimie. Il a assisté à la convention annuelle de la *Société de Chimie industrielle*, et à la convention de l'*Institut canadien de Chimie* ; trois de nos professeurs sont membres de cet Institut : M. l'abbé Philéas Fillion, sir Georges Garneau et M. l'abbé Alexandre Vachon ; parmi les 150 membres de l'Institut, huit seulement sont Canadiens-français ; le Comité compte toujours un Canadien-français. A cette Convention, on a fixé les constitutions, et on a visité les laboratoires de Toronto ainsi que plusieurs établissements industriels où la chimie a sa place.

Le 31 mai vient de ramener un centenaire que nous ne devons pas laisser passer inaperçu : c'est celui de la naissance de Pierre-J.-O. Chauveau. Collaborateur du *Canada français* de jadis, écrivain et poète, il fut le premier qui, après la Confédération, occupa le poste de premier ministre dans notre province. A tous ces titres il méritait un souvenir dans cette chronique ; il mérite davantage, et l'un de nos collaborateurs pourra à l'automne retracer sa physionomie dans les pages de la revue ; M. Chauveau fut en relation avec M. de Lamartine et M. de Mérode, et nous publierons prochainement des lettres inédites de ces deux personnages. M. le docteur Arthur Vallée, dans sa piété filiale, a voulu commémorer cet anniversaire et cette grande mémoire en fondant à la Faculté des Arts un prix Chauveau. Ce prix sera décerné à l'élève qui sera le premier dans un concours sur l'Histoire générale des Beaux-Arts. Cette matière ne fera pas partie du programme officiel de la classe de Rhétorique, mais les rhétoriciens pourront au cours de l'année faire des lectures sur ce sujet et concourir le 30 mai pour faire juger de leurs connaissances artistiques.

M. le sénateur Webster a également fondé des prix à la Faculté des Arts, un prix de Mathématiques et un prix de Physique.

A ces généreux bienfaiteurs, l'Université adresse un cordial merci.

Une soirée de gala donnée à l'Auditorium par les Étudiants de Laval, voilà du neuf. Et ce fut un beau succès de toutes manières ; les officiers de la Fédération, les membres du Comité d'organisation, les nombreux Étudiants qui ont paru sur la scène ou qui ont contribué au succès de la soirée, les amateurs de la ville qui ont fourni leur concours, tous méritent de chaleureuses félicitations.

Vendredi soir, 28 mai, la salle des Anciens Élèves voyait se réunir près de vingt étudiants ; c'étaient les officiers de la Fédération universitaire, les membres du Bureau d'organisation de la Soirée de Gala et quelques-uns des acteurs ; ils

venaient rencontrer les autorités pour leur remettre la substantielle bourse que constituaient les recettes de leur soirée ; M. Charles Parent, au nom de ses camarades, prit la parole pour dire, de la plus aimable façon, comment leurs efforts avaient été couronnés de succès et comment ils pouvaient offrir aujourd'hui, au Recteur de Laval, la somme de \$800.00. Mgr le Recteur sut trouver les paroles les plus heureuses pour féliciter et remercier ses chers Étudiants de leur initiative, de leur persévérance et de leur très belle réussite. Un peu de musique et de chant, une conversation fort gaie complétèrent la soirée.

On vient de reconstituer le corps d'entraînement des officiers canadiens, à Laval ; sous cette appellation on reconnaîtra le C. O. T. C., puisque — dans l'un et l'autre cas — il faut l'appeler par son nom ! Les organisateurs sont le major Théodore Paquet, le major Charles Fontaine (croix de guerre) et le lieutenant-colonel P.-A. Piuze.

Après un certain temps de service et des examens satisfaisants, les membres de ce corps auront droit au titre et à la charge d'officier dans l'armée canadienne. Ce corps sera composé de deux sections ; la Section A ne contiendra que des élèves de nos Facultés ; la Section B sera formée de jeunes gens de la ville. M. le major Charles Fontaine, un des officiers du 22e, sera le commandant de cette unité ; M. Adjutor Rivard, M. le major Robert Myrand, M. Paul Joncas et M. l'abbé Philéas Fillion formeront le " bureau universitaire " du bataillon.

L'Association des Vétérans de la Grande Guerre a fait une " Déclaration de principes " à la Convention tenue récemment à Montréal. Ses premiers principes, c'est de " servir ", et c'est très bien ; de servir le Roi et la Patrie, très bien encore ; de ne s'inféoder à aucun parti politique, de mieux en mieux ; de se faire médiatrice entre le Capital et le Travail, noble ambition ; d'exiger que l'État fournisse *gratuitement* aux garçons et filles l'éducation qui prépare à la vie : grande chimère ! *Desinit in piscem !*

D'un bout à l'autre du Canada on s'occupe à fixer dans la pierre ou le bronze les souvenirs de la Grande Guerre. Les universités ne sont pas les dernières dans ce mouvement : McGill a fait placer, dans sa nouvelle École de Médecine, une plaque commémorative, le 21 avril 1919 ; à Kingston, on a fondé des bourses d'étude pour les élèves de l'Université Queen's, et pour ceux de l'École militaire Royale, en souvenir des élèves morts au champ d'honneur ; au Collège du Haut-Canada, on a recueilli la somme de \$409,000.00, pour fonder des bourses d'étude ; au Collège Trinity, affilié à l'Université de Toronto, on a construit une chapelle ; à Toronto, l'Université a fait placer, dans le vestibule de son principal édifice, une plaque commémorative, dont le motif est une croix où l'on a gravé les stances du poème : "*In Flander's Fields*", et, tout autour, les noms de tous les diplômés tombés au front ; de plus on a construit, près du nouvel édifice Hart, une tour qui servira à commémorer le souvenir de ces héros.

Notre revue paraîtra trop tôt pour que nous puissions y faire entrer les noms de ceux d'entre nos élèves qui ont obtenu leurs diplômes et les honneurs universitaires. Plusieurs parmi eux éliront domicile à Québec ou dans les alentours ; il nous sera donc donné de les revoir souvent. D'autres iront à la campagne, peut-être au loin. A tous, nous souhaitons le succès dans l'exercice de leur profession ; à tous, nous souhaitons de faire briller avec éclat le nom de Laval ; à tous, nous adressons la même cordiale invitation : revenez à votre *Alma Mater*, vous y serez toujours bienvenus, en toute occasion, et surtout à ces réunions du mardi soir, où vos aînés vous ont déjà précédés, où vos maîtres et professeurs vous retrouveront avec plaisir.

* * *

En mai nous exprimions le vœu de voir revenir à la santé un de nos plus chers collaborateurs, M. l'abbé Jutras. Aujourd'hui nous nous inclinons devant la tombe à peine fermée où il repose du sommeil des justes ; caractère

affable et gai, cœur animé du patriotisme le plus pur, chercheur obstiné et fin de nos traditions, pasteur fidèle, tel fut M. l'abbé Jutras. Avec nous, les membres de la grande famille du *Parler français* et du *Canada français* verseront, pour lui, de ferventes prières devant le Seigneur.

Nous avons à pleurer un autre décès : celui de M. l'abbé Déziel, curé de Beauport. Homme d'action, orateur remarquable, ce prêtre laisse après lui des œuvres solidement établies ; il fut toujours très attaché à ce vieux Séminaire de Québec, où il fit ses études classiques, et à notre Faculté de Théologie. Les anciens Élèves se souviendront aussi de lui dans leurs prières.

* * *

M. le chanoine David Gosselin, curé de Charlesbourg a été admis à la Société Royale du Canada. Ce n'est pas le lieu de rappeler les œuvres nombreuses qui ont attiré sur lui cette marque de distinction. Notre Université a voulu reconnaître, elle aussi, son mérite et elle lui accorde le titre honorifique de Docteur ès Lettres. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces honneurs conférés à l'un de nos collaborateurs.

Un de nos anciens élèves, qui est en même temps un lettré, M. Ernest Myrand, vient d'être élevé à la présidence de la section française de la Société Royale du Canada : M. Myrand voudra bien trouver ici nos félicitations.

Un ancien élève de notre Faculté de Droit, M. Élisée Therriault, député de l'Islet et avocat-conseil de la ville de Québec, a été récemment nommé délégué de la Ligue Maritime française, pour la section de Québec. On sait quelle puissante organisation présente ce nom ; ce choix, de même que la recommandation du Consul général de France au Canada, sont à l'honneur de M. Therriault.

* * *

A l'une des dernières réunions amicales du mardi soir, les Anciens ont eu le vif plaisir de rencontrer le révérend

Père Fillion, des Pères Blancs. Parti il y a dix-huit ans, pour les missions de l'Afrique centrale, le Père Fillion a consacré ses énergies et sa vive intelligence à l'évangélisation des peuplades africaines de l'Ouganda. Nous le voyons tous avec joie revenir à Québec, pour y diriger la maison des Pères Blancs. Sous son impulsion, l'œuvre des missions d'Afrique ne pourra que prospérer.

En sa compagnie nous avons passé d'agréables moments ; le Père Fillion raconte avec verve ses souvenirs d'Afrique : détails de mœurs, méthode d'évangélisation, fétichisme païen, exploits de sorciers.

Une réunion subséquente a permis à quelques Anciens de discuter, de la manière la plus intéressante, l'influence sociale que peuvent exercer les professionnels.

Ces réunions du mardi vont être interrompues par les vacances d'été. Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les Anciens qui nous ont honorés de leur amitié et qui ont aidés de leur générosité. Cette œuvre des "Mardis universitaires" a commencé modestement, mais nous pouvons déjà dire qu'elle est appelée à vivre et à se développer ; ses promoteurs ont déjà trouvé un programme intéressant pour l'année prochaine.

Dans notre dernière chronique, nous écrivions : "Un peu partout se fondent des associations. Dans notre région, Nicolet et Trois-Rivières ont déjà la leur ; Rimouski et Chicoutimi, qui vont bientôt fêter le cinquantenaire de leur fondation, en seront dotées à leur tour." Il y a dans ces lignes une erreur et une double omission, comme nous le fait remarquer aimablement un de nos collaborateurs, M. l'abbé Elias Roy. Erreur, car Trois-Rivières n'a pas encore vu naître son association. Une omission : en effet, le Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière a son Amicale depuis vingt-cinq ans ; on vient d'élargir sa constitution, d'une manière fort heureuse — nous en reparlerons à l'automne ; d'autre part Lévis a une association qui, organisée temporairement en 1915, reçut sa constitution définitive le 10

mai 1917 ; elle compte 800 membres et se développe de jour en jour.

Notre correspondant aurait pu ajouter que cette Association fait des œuvres ; chaque membre verse une cotisation annuelle ; de plus, cette année, on a vu s'élever, dans le parc du Collège, une magnifique chapelle funéraire, don des Anciens à leur Alma Mater. Il faut voir là un nouvel indice de la sympathie très vive qui se révèle chez les anciens élèves de nos collèges et séminaires. Nous reviendrons sur ce sujet l'an prochain, mais nous devons porter à la connaissance de nos lecteurs le vœu qui termine la lettre de M. l'abbé Élias Roy : il nous faudra un jour, à côté des associations d'anciens élèves de chaque collège, une association de tous ceux qui ont passé par les diverses facultés de notre université ; cette idée, née d'hier, fait déjà son chemin.

* * *

Il nous reste à signaler quelques événements dans le monde universitaire.

Les Pères Eudistes reconstruisent à Bathurst (Nouveau-Brunswick) le Collège du Sacré-Cœur, et ils ont obtenu du Gouvernement provincial, par les soins de monsieur J.-P. Veniot, ministre des Travaux publics, leur charte civile.

A l'Université de Saskatchewan, le Dr Patrick avait demandé qu'un règlement forçât les étudiants à apprendre le français. Après enquête on a constaté que les neuf-dixièmes des étudiants s'adonnaient à l'étude de cette langue ; dès lors on n'a pas jugé à propos d'y astreindre les autres.

L'Université de McGill vient de faire une sorte de coup-d'état en appelant à la présidence un militaire, sir Arthur Currie. Ce n'est plus un "scholar", c'est-à-dire un "universitaire", c'est un homme d'action, un chef que l'on a choisi. La vieille Angleterre en a été étonnée, et même au Canada on a fait quelques gloses. C'est une méthode nouvelle ; il faudra la juger à ses résultats ; il est vrai qu'avec un homme tel que sir Arthur Currie, la méthode a de grandes chances de succès.

L'Université McGill a donné à un de ses élèves canadiens-français, M. Maurice Versailles, une bourse de \$500.00 pour compléter ses études de droit en Europe. Sir William MacDonald avait fondé une bourse de \$500.00 pour permettre à un étudiant canadien-anglais de faire des études légales en France. M. Versailles ne pouvant pas satisfaire à ces conditions, McGill a tourné la difficulté en lui accordant une somme équivalente ; il ira étudier à Oxford. Ce geste est tout à l'honneur de McGill.

L'Université de Dalhousie (Halifax) vient à peine d'organiser sa souscription que déjà une somme de \$300,000.00 lui est offerte par Mme E.-B. Eddy, de Hull, en l'honneur de son père, M. Shirroff. Déjà la souscription atteint \$600,000.00.

L'Université Acadia, située à Wolfstown (Nouvelle-Écosse), vient de tenir une assemblée : le président M. Cutten y a annoncé que l'Institut Carnegie a donné la somme de \$75,000. à l'Université ; d'autre part, un ancien élève, M. H.-H. Raymond, de Brooklyn (N.-Y.) a souscrit \$25,000.

Nos compatriotes, les Franco-Américains, ont en moins de deux ans, du 24 juin 1918 au 28 avril 1920, contribué \$2,153,126.91 à leurs œuvres paroissiales et scolaires.

L'Université catholique de Saint-Louis (Missouri) célébrera bientôt le centenaire de sa fondation ; à cette occasion elle a lancé une souscription de \$3,000,000.00.

Oxford, l'antique Oxford, vient de prendre un parti qui surprendra un peu ceux qui connaissent son attachement aux traditions : Oxford vient de décréter que les femmes, ont des droits égaux à ceux des hommes. Désormais les femmes pourront y prendre tous les degrés, sauf ceux de théologie ; elles porteront la toge ; elles donneront des cours et des conférences ; elles feront partie des jurys d'examen ; elles pourront faire partie du bureau des gouverneurs.

Cette décision nécessitera une certaine revision des règlements ; ainsi, il sera peut-être difficile d'appliquer à l'élément féminin les procédés de la police des "proctors".

Plusieurs journaux anglais ont exprimé leur satisfaction de ce changement, entre autres le *Manchester Guardian*. Pour nous, ce n'est pas sans réserves que nous voyons l'adoption de cette mesure.

L'Université d'Harvard, fondée en 1638, vient de nommer membre de sa corporation un catholique, M. James Byrne, avocat de New-York ; cela ne s'était pas vu à Harvard dans les 282 années de son existence : c'est encore du nouveau ; on en voit tant de nos jours !

Signalons, pour finir, la belle prospérité de l'Université catholique de Paris : le nombre de ses professeurs, sans compter les conférenciers, est passé à soixante-quatorze, et celui des étudiants dépasse neuf cent, dont cent vingt jeunes filles ; les étrangers y sont assez nombreux : Espagnols, Portugais, Roumains, Américains du Sud et du Nord, Canadiens y sont mêlés aux jeunes Français et y recueillent le haut enseignement catholique donné par des maîtres éminents.

LAVAL
